



ESTIVADES POÉTIQUES 2020

MODIFICATIONS

RÈGLEMENT DU CONCOURS de POESIE

*En raison de la crise sanitaire, le maintien des Estivades Poétiques 2020 à Tarascon-sur-Ariège est à ce jour incertain. **Cependant, le concours est maintenu, prolongé et la possibilité de participer par internet ouverte.***

Modification Article 1

Un concours de poésie est organisé par l'Association La Voix du Scribe à l'occasion des ESTIVADES POÉTIQUES qui se tiendront les 22 et 23 août 2020 à Tarascon sur Ariège.

Ce concours est ouvert **du 18 janvier 2020 au 18 mai 2020** entre tous les poètes d'expression française, quel que soit leur lieu de résidence.

Modifications Article 2

Le concours « ESTIVADES POÉTIQUES 2020 » a pour objectif de distinguer les trois meilleurs poèmes soumis au jury dans la catégorie ci-dessous :

Poésie classique ou libre

Le jury décernera trois prix : **1^{er} Prix - 2^{ème} Prix - 3^{ème} Prix**

Le jury décernera un Prix « Jeune Poète » (sous réserve)

Un Prix Matthias Vincenot et un Prix de la présidente ou du président du Jury pourront aussi être décernés. Au cours de ses délibérations le jury s'efforcera d'éviter les *ex-æquo*. Le jury pourra également décerner, s'il l'estime opportun, des prix spéciaux.

Modifications Article 3

Participation par mail

Chaque participant est invité à adresser ses poèmes **INÉDITS** (par inédit, il faut entendre tout texte n'ayant pas fait l'objet d'un contrat de cession de droits) **par mail en format A4 (21cm x 29,7 cm) à estivadespoetiques@hotmail.com.**

Afin de préserver l'anonymat, tous les poèmes devront obligatoirement comporter :

- En haut et à gauche de vos poésies **trois lettres et deux chiffres**, ainsi qu'en bas du règlement.

Le thème et la forme des poèmes sont totalement libres, le poète pouvant s'appuyer sur n'importe quel système pour s'exprimer.

Les poèmes ne devront pas comporter plus de trente lignes ou vers.

Les participants de moins de 18 ans devront joindre l'autorisation parentale de participation.

Modifications Article 4 et Article 5

Participation par mail

Chaque envoi devra impérativement comporter les éléments suivants :

1 - Les poèmes

2 - **La fiche de participation complétée avec en bas : date et signature, précédée de la mention « Bon pour accord », du poète participant.**

3 - Le montant des droits d'inscription de 10 euros en suivant le lien sur le site internet.

La participation est **gratuite** pour les jeunes ayant moins de **18** ans à la date de la clôture du concours, c'est-à-dire au 18 mai 2020.

Les concurrents ne peuvent adresser plus de **TROIS POÈMES**.